

Demande de réduction des niveaux minimum d'analyse auprès de l'AMA

Conformément à l'article 6 du DTASS, et en vertu de l'article 4.7.2 du Standard international pour les contrôles et les enquêtes, l'AMA peut approuver des réductions des NMA dès lors qu'elle est convaincue que ces réductions conduisent « à l'utilisation la plus intelligente et efficace des ressources disponibles pour les *contrôles* » et répondent aux critères énoncés à l'article 6 du DTASS.

Le processus par lequel une OAD peut demander une réduction éventuelle est le suivant:

1. Une demande doit être soumise à l'AMA (tdssa@wada-ama.org) à l'aide du formulaire ci-dessous¹.
2. Cette demande doit comporter les éléments suivants:
 - a. Le nom de l'OAD et le nom et les coordonnées de la/des personne(s) responsable(s) de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de répartition des contrôles de l'OAD;
 - b. Le plan de répartition des contrôles complet pour l'année précédente, l'année en cours et l'année suivante, comprenant, sans s'y limiter, tous les sports et toutes les disciplines relevant de la compétence de l'OAD pour le prélèvement des *échantillons* (y compris ceux prélevés ou à prélever), les analyses (prévues), les manifestations au cours desquelles les *échantillons* ont été/seront prélevés, ainsi qu'une brève explication de la stratégie et de l'argumentaire utilisés pour développer chacun de ces plans de répartition des contrôles ;
 - c. La définition donnée par l'OAD des *sportifs de niveau international* ou des *sportifs de niveau national* et le nombre de *sportifs* répondant à ces critères;
 - d. Le budget antidopage de l'OAD pour l'année précédente, l'année en cours et (le cas échéant) l'année suivante;
 - e. Les stratégies antidopage spécifiques existant pour chaque sport;
 - f. Une description de la manière dont l'OAD estime qu'une réduction du DTASS peut soutenir une utilisation plus intelligente et plus efficace des ressources de *contrôle* disponibles pour son pays ou ses sports/disciplines;
 - g. Une description des stratégies de *contrôle* intelligentes ou innovantes utilisées par l'OAD;
 - h. Une explication détaillée de toute autre circonstance particulière étayant la demande de réduction de NMA de l'OAD; et
 - i. Tout élément de preuve appuyant un examen de l'utilisation par l'OAD du module hématologique du *Passeport biologique de l'athlète* lorsque celle-ci demande une réduction du NMA pour les agents stimulants de l'érythropoïèse sur la base de l'article 6 du DTASS.

Les OAD peuvent solliciter une réduction des NMA pour plusieurs sports ou disciplines dans la même demande.

¹ Les demandes des OAD doivent être déposées en anglais ou en français.
DT2014ASS – Version 2.2 – 15 novembre 2014

**ARTICLE 6.4.2 DU CODE: DEMANDE DE RÉDUCTION
DES NIVEAUX MINIMUM D'ANALYSE**

NOM DU/DES DEMANDEUR(S) Personne(s) responsable(s) de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de répartition des contrôles de l'OAD	
NOM DE L'OAD	
COORDONNÉES Courriel Téléphone	

Les demandes de réduction peuvent être déposées à tout moment. Néanmoins, les demandes doivent normalement être faites avant le début de l'année civile ou budgétaire, à moins que des circonstances exceptionnelles ne justifient qu'elles soient déposées à un autre moment (les raisons doivent alors figurer dans la demande de l'OAD). L'OAD doit respecter intégralement le DTASS jusqu'à ce que l'AMA ait approuvé une réduction et précisé quelle réduction serait admissible.

VEUILLEZ DÉCRIRE EN DÉTAILS DE QUELLE MANIÈRE UNE RÉDUCTION DU/DES NMA POURRAIT CONDUIRE À UNE UTILISATION PLUS INTELLIGENTE ET PLUS EFFICACE DE VOS RESSOURCES DE CONTRÔLES DISPONIBLES. VEUILLEZ INCLURE LES INFORMATIONS DEMANDÉES AUX POINTS 2b) À 2i) CI-DESSUS.

L'AMA étudiera la demande et communiquera une décision à l'OAD au plus tard six semaines après réception de la demande initiale.